

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
22 JUIN 2020**

Date de la convocation :  
16 juin 2020

Date d'affichage :  
16 juin 2020

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 27  
Pouvoirs : 0  
Votants : 27

L'an deux mille vingt, le 22 juin le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire.

**PRESENTS** : CAROLE BONTEMPS-HESDIN, MARCEL BABAD, CATHERINE VIGNON, JEAN-JACQUES DUMONT, GENEVIEVE JOUANNEAU, GILLES DEMAISON, MYRIAM COLLET, JEAN-LUC MASSON, ERIC LARDENOIS, ERIC MONFRAY, ANNIE DAYET, PASCAL GONALONS, JACQUES BERGERET, LOREDANA MARION, VALERIE RAVAUX, LAURENT GOUDARD, EMMANUEL MARPAUX, HELENE LE BERRE, MYLENE BOYER - GRECO, SANDRINE BEHEM, MURIELLE STOUFF, CECILE BAUDOUX, VANESSA REBEYREN, JEROME COLIN, CATHERINE VALLIN, MARIE-CHANTAL PESERY, ALEXANDRE RUIZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : SANDRINE BEHEM

**APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2020 est approuvé

**COMMUNICATIONS**

- CRAC ZAC 2019

**DELIBERATIONS**

**1/ Modification de la régie de recettes au Galet en régie de recettes et d'avances**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité la modification de la régie au Galet en régie d'avance et de recettes.

**2/ Modification des tarifs applicables aux prestations proposées par le service culturel**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité les tarifs applicables aux prestations proposées au Galet.

**3/ Constitution des commissions municipales et élection des membres**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité la liste des commissions et leur composition respective.

**4/ Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès des syndicats intercommunaux et structures extérieures**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité la désignation des conseillers membres des syndicats intercommunaux et des structures extérieures.

**5/ Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès d'organismes extérieurs et associations**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité la désignation des conseillers membres des organismes extérieurs et associations.

**6/ Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité la liste des conseillers titulaires et suppléants composant la commission d'appel d'offres.

**7/ Désignation du nombre et des membres du Conseil Municipal au CCAS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté au scrutin secret, adopte à l'unanimité le nombre et la liste des conseillers membres du CCAS.

**8/ Indemnité de fonction des Adjoints et des conseillers délégués**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité les indemnités de fonctions aux adjoints et aux conseillers délégués.

**9/ Délégations du Conseil Municipal au Maire**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, adopte à l'unanimité les délégations du conseil municipal au maire.

**10/ Création d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et avoir voté à main levée, avec **26 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** adopte la création d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe

**QUESTIONS DIVERSES**

Fin de la séance à 21h07

Vu par nous, Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain)  
Pour être affiché le 1er juillet 2020 à la porte de la Mairie

